



Direction Générale de la Solidarité
Direction Enfance Famille
Service Aide Sociale à l'Enfance
Cellule Départementale des
Informations Préoccupantes
Affaire suivie par CC
☎ : 05.63.48.69.42

M. ET MME ARFAOUI KARENE ET JALIL
12 RUE FABRE D'EGLANTINE
81000 ALBI

Albi le 20 décembre 2023,

Madame, Monsieur,

Conformément à votre demande, je vous prie de trouver ci-joint le rapport d'évaluation de l'information préoccupante concernant vos enfants, Nora et Jade ARFAOUI.

Veillez être informés que le Procureur de la République d'Albi a été destinataire de ces éléments en date du 28 novembre 2023.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

P/. Le Président du Conseil départemental

L'adjointe à la responsable du service
départemental de recueil et de traitement
des Informations Préoccupantes

Olivia GABORET.



Direction générale adjointe de la solidarité
Direction action sociale territoriale
Maison du Département Albi Cantepau
Affaire suivie par
☎ : 05.63.77.31.00
Mail : maison-albi2-ds@tarn.fr
Réf. : 2023/MP/AS11/AB/AS08/CV/A17N°03

Direction de la Prévention de la
Protection de l'Enfant et des Familles

Aide Sociale à l'Enfance
Responsable CRIP

La Responsable de la MD Cantepau
Cécile JULIE

Albi, le 03/11/2023

REPONSE AU SOIT TRANSMIS
CONCERNANT LA SITUATION DES ENFANTS :
ARFAOUI Jade née le 1/10/2013 à Tanger (Maroc)
ARFAOUI Nora née le 6/08/2015 à Tanger (Maroc)

✂

ETAT CIVIL COMPLET DE LA FAMILLE

Mère : ARFAOUI Karène née le 03/08/1984 à Viriat,
Consultante en communication et cheffe d'entreprise

Père : ARFAOUI Jalil né le 14/06/1980 à Paris,
Ingénieur en informatique indépendant

Enfants du couple :
ARFAOUI Jade née le 1/10/2013 à Tanger (Maroc), instruction en famille
ARFAOUI Nora née le 6/08/2015 à Tanger (Maroc), instruction en famille

Adresse de la famille : 12 rue Fabre d'Eglantine 81000 ALBI

PRESENTATION DE LA SITUATION

Le 28 juillet 2023, le service est destinataire d'un Soit-Transmis du procureur de la république concernant le manquement des parents à l'obligation scolaire pour leurs enfants ARFAOUI Jade et Nora âgées respectivement de 10 ans et 8 ans. D'après le jugement joint au Soit-Transmis, l'instruction à domicile sollicitée par les parents pour Nora est refusée. Il est également fait mention que les parents ont refusé de se soumettre au contrôle de l'Education Nationale concernant l'instruction en famille de Jade.

Courrier arrivé le:

21 NOV. 2023

Direction enfance famille
Service Départemental de Recueil et de
Traitement des Informations Préoccupantes

HISTOIRE FAMILIALE

Monsieur et madame ARFAOUI sont en couple depuis 2001. A cette époque, ils vivaient en région parisienne. Le couple se marie en 2010.

En **2012**, le couple décide alors de s'installer à Tanger au Maroc où la famille de monsieur est propriétaire d'un logement. Chacun a une activité professionnelle.

En **2013**, Jade naît à Tanger. Madame interrompt son activité durant une année pour s'occuper d'elle. L'enfant est également confiée à l'entourage familial afin qu'elle puisse tisser du lien et évoluer dans un contexte en dehors de la cellule familiale. Alors que madame reprend une activité professionnelle, Jade intègre une crèche à l'âge d'environ un an. Le couple fait le choix de la collectivité afin que Jade puisse apprendre des règles de groupe.

En **2015**, Nora naît également à Tanger.

En **mars 2016**, après plusieurs mois de réflexion, la famille revient vivre en France, à Paris.

En **mai 2016**, Jade et Nora intègrent une crèche à « *inspiration Montessori* ».

En **septembre 2016**, Jade fait sa rentrée à l'école publique du quartier. Les parents mettent en avant leur volonté que leur fille « *intègre une école où la mixité était présente* ». Au fur et à mesure, les parents s'aperçoivent que la pédagogie de cette école ne leur correspond pas. D'autant plus que Jade se plaint du bruit régnant dans l'école et les parents la trouvent « *éteinte* ». Aussi, le couple réfléchit sur leur souhait d'instruction pour leur fille.

En **décembre 2017**, monsieur et madame ARFAOUI se rendent aux portes ouvertes de l'école Montessori où ils trouvent un mode d'instruction qui correspond à leurs attentes.

En **janvier 2018**, Jade intègre l'école Montessori. Elle y trouve facilement sa place et s'intègre rapidement. Parallèlement, le couple réfléchit à quitter Paris pour se rapprocher d'une ville de taille moyenne. Leur choix s'est porté sur ALBI pour sa taille et son école Montessori. Jade finit son année scolaire à Paris et la famille déménage à ALBI.

En **septembre 2018**, Jade et Nora font leur rentrée à l'école Montessori d'ALBI. Les parents et les filles sont satisfaits de l'instruction mise en place.

En **mars 2020**, lors de la période de confinement, la famille se retrouve à faire l'école à la maison. Cette période a été vécue par la famille comme « *très heureuse* ». Le couple a alors réalisé qu'il était

possible de faire « l'école à la maison » malgré leurs activités professionnelles. Il se renseigne sur l'Instruction En Famille (IEF) et se met en lien avec des familles qui ont choisi ce mode d'instruction.

En **septembre 2020**, Jade et Nora reprennent leur scolarité à l'école Montessori.

Début 2021, Monsieur et Madame ARFAOUI parlent avec leurs filles de la possibilité de l'IEF en leur expliquant que l'école n'est pas obligatoire. Le couple insiste sur le fait que leurs filles doivent être actrices et à l'initiative de leurs choix. Tout en maintenant leur inscription, Jade décide alors d'essayer l'IEF alors que Nora souhaite poursuivre sa scolarité à l'école Montessori.

Jade a alors été déscolarisée de **janvier 2021 à juin 2021**. Pendant cette période, elle a bénéficié de l'IEF sans autorisation. Parallèlement, la famille s'intègre au réseau de l'IEF en effectuant des sorties pédagogiques avec d'autres familles.

En **septembre 2021**, le couple effectue une demande d'IEF pour Jade auprès des services de l'Education Nationale. En octobre 2021, un contrôle a été effectué par un agent de la mairie d'ALBI et en janvier 2022 par l'inspection académique. Parallèlement, Nora quitte l'école Montessori et demande à ses parents à être scolarisée à l'école primaire du bon Saveur en classe de CP pour suivre une de ses camarades.

Pour la rentrée de septembre 2022, Nora émet le souhait de bénéficier de l'IEF. Lors de l'année scolaire 2021/2022, alors qu'elle est scolarisée en CP à l'école du Bon Saveur, elle réitère plusieurs fois sa demande d'IEF. Le couple dépose un dossier et se voit refuser l'IEF pour Nora en juin 2022. Les parents font un recours administratif pour lequel un refus leur a été notifié. En juillet 2022, ils saisissent le tribunal administratif et sont déboutés.

En **septembre 2022**, le couple décide de rentrer en désobéissance civile. Avant de prendre cette décision, les parents demandent l'avis à Nora sur sa volonté de poursuivre sa demande d'IEF malgré le refus de l'Education Nationale. Nora maintient sa demande. Le couple explique à leurs enfants que « *si on considère qu'une loi est injuste, on peut désobéir* ».

Parallèlement, monsieur et madame ARFAOUI refusent le contrôle de l'Education Nationale pour Jade.

Pour l'année 2023, Jade a perdu son plein droit pour l'IEF du fait du refus de contrôle.

Le 16 octobre 2023, le couple était convoqué au tribunal judiciaire d'Albi. L'audience a été reportée au mois de juin 2024.

Malgré ces procédures juridiques, la famille poursuit l'IEF pour Jade et Nora.

SITUATION ACTUELLE

Monsieur ARFAOUI est ingénieur en informatique et Madame ARFAOUI a deux activités professionnelles : consultante en communication et cheffe d'entreprise. Le couple travaille exclusivement depuis son domicile et est libre de son emploi du temps. Il peut s'organiser pour assurer l'Instruction En Famille (IEF) de leurs filles.

La famille est propriétaire d'une maison sur la commune d'ALBI. Le logement est composé d'une grande pièce de vie avec une cuisine ouverte et de 5 chambres. Chaque enfant dispose de sa propre chambre qui est investie. Jade et Nora disposent de jeux et de livres adaptés à leur âge. Monsieur et Madame ARFAOUI ont aménagé un bureau pour leurs activités professionnelles respectives. La maison comprend également un espace de travail, de jeux et d'activités créatives pour Jade et Nora où il y a un tableau blanc pour les apprentissages (mathématique, français...) et un ordinateur pour notamment des activités pédagogiques. Monsieur et Madame expliquent s'appuyer sur des manuels afin d'accompagner leurs filles dans leur scolarité.

Madame et Monsieur ARFAOUI abordent avec le service l'organisation de l'IEF. Selon eux, l'IEF leur permet de respecter les besoins physiologiques de leurs filles : besoin de repos ou besoin d'activités extérieures. En fonction de leurs envies, les activités pédagogiques peuvent s'enchaîner dans une journée ou au contraire il peut y avoir des jours plus calmes basés sur la lecture ou la détente. La priorité pour Monsieur et Madame ARFAOUI est que « *les filles soient motrices et maitres de leurs apprentissages* ».

La famille est membre du collectif tarnais de familles IEF avec qui ils ont un agenda partagé et des rencontres régulières.

Jade, une jeune fille vive et curieuse

Jade est âgée de 10 ans. Elle dispose d'un vocabulaire élaboré. Elle explique avoir apprécié la période du confinement avec l'école à la maison qui lui a permis d'avoir un rythme adapté à ses besoins. Elle a alors souhaité poursuivre l'instruction à la maison quelques mois plus tard.

Jade aime beaucoup lire et faire des jeux de société en famille ou entre amis. Elle bénéficie d'une ouverture extérieure importante : flamenco, théâtre, triathlon, éclaireurs de France. Elle est en lien régulier avec des enfants de son âge. Jade a des liens importants avec sa famille élargie (grands-parents, oncles, tantes, cousins, cousines). Elle a pu récemment partir en vacances en Auvergne avec une de ses tantes à l'occasion de son anniversaire.

Jade bénéficie d'un suivi médical régulier et a pu consulter un spécialiste (ORL) par rapport à un problème de sommeil. Monsieur et Madame ARFOUI sont vigilants et attentifs à la courbe de poids de leur fille qui avait une tendance au surpoids.

Nora, une petite fille qui apprécie vivre à son rythme

Alors que Jade bénéficiait de l'IEF, Nora a souhaité poursuivre sa scolarité. Au printemps 2022, elle a exprimé son souhait à plusieurs reprises d'être inscrite à l'IEF pour la rentrée suivante. Malgré le refus de leur demande, les parents ont fait le choix avec l'accord de Nora de mettre en place l'IEF pour elle.

Nora apprécie « *travailler comme je peux, j'aime ne pas être pressée, car à l'école on est pressé* ». Nora aime la lecture, les activités créatives (peinture, musique), les activités corporelles (cirque, gymnastique), le piano. Nora est une petite fille curieuse.

Tout comme Jade, Nora bénéficie d'une ouverture extérieure importante : flamenco, théâtre, gymnastique, piano, éclaireurs de France. Elle aussi est en lien régulier avec des enfants de son âge et sa famille élargie.

Nora a un suivi médical régulier et a pu bénéficier d'un bilan orthophonique.

CONCLUSION

L'évaluation de la situation ne fait pas apparaître d'éléments de danger pour Jade et Nora.

Le projet de l'Instruction En Famille (IEF) a été longuement réfléchi par monsieur et madame ARFAOUI. Le couple s'est documenté et a rencontré des familles qui sont dans ce dispositif.

Ils apparaissent adaptés dans la prise en charge globale de Jade et Nora en leur proposant des activités extérieures et variées (sorties en famille ou avec d'autres familles, musée, voyages, lectures, activités manuelles et sportives...) ce qui amène une curiosité et une réflexion chez ces dernières. Monsieur et madame ARFAOUI répondent à l'ensemble des besoins de leurs enfants (santé, sécurité, ouverture vers l'extérieur...). Les parents disent aux professionnelles répondre aux besoins d'instruction de leurs filles.

Jade et Nora apparaissent épanouies et en accord avec l'IEF. Elles bénéficient d'une ouverture extérieure importante et d'une socialisation.

Le projet de la famille est de poursuivre l'IEF sauf si les enfants verbalisent leur envie de retourner à l'école.

Lors de la Réunion d'Information Préoccupante en date du 9 novembre 2023, le service propose un classement sans suite.

Aurélie BOUISSOU

Assistante sociale

Claire VANDERSTRAETEN

Assistante sociale

Maison du Département Albi Cantepau – 26 square Bonaparte – 81000 ALBI
Tél : 05.63.77.31.00

Tout courrier doit être adressé de façon impersonnelle à Monsieur le Président du Conseil départemental

